**ZOB LLC**

Société par actions simplifiée au capital social de 10.000 euros

Siège social : 1 Place de la Nation – 75012 Paris

882 611 345 R.C.S. de Paris

(la « **Société** »)

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

ACTIONS ORDINAIRES

La soussignée,

**TEST SAS,** société par actions simplifiée au capital de 20.000 euros, ayant son siège social 1 place de la Nation, 75011 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 518 234 455, représentée par Madame X, dûment habilitée aux fins des présentes,

connaissance prise (i) de l’acte sous seing privé constatant les décisions des associés de la Société en date du 6 octobre 2021, et (ii) des termes et conditions du contrat d’émission des OC2021 (le « **Contrat**») (iii) de la décision du Président du 2 mars 2023 d’augmenter le capital d’un montant de 2.000 euros (prime d’émission incluse), par émission de 1.000 actions ordinaires nouvelles dont la réalisation définitive a été constatée le 15 mars 2023 et (iv) de la notification de conversion des OC2021 en date du 17 mars 2023,

**DECLARE** avoir été informée par la Société que la conversion des 2.000 OC2021, arrêtée en fonction d’un « PA » (tel que ce terme est défini au Contrat) égal à 2€, donnera lieu à une augmentation de capital d’un montant nominal de 1.000 euros, par émission de 1.000 actions ordinaires nouvelles comme suit :

**DECLARE SOUSCRIRE** : cent (100) actions ordinaires d’une valeur nominale d’un (1) euro chacune, sur conversion de 200 OC2021.

**PREND ACTE**, conformément aux stipulations de l’article 6.2.2 du Contrat, que les actions ordinaires nouvelles émises lors de la conversion des OC2021 seront libérées par voie de compensation avec le montant des créances obligataires correspondantes.

Et **RECONNAIT** qu’un exemplaire sur papier libre du présent bulletin lui a été remis.

\*\*\*

*Signé électroniquement à la date indiquée dans le certificat électronique correspondant dans des conditions conformes à l’article 1367 et 1376 du Code civil*.